

truelle contre le compas, de la campagne contre la ville. D'après lui la résistance des murs n'était pas douteuse ; leurs défauts apparentes étaient sans inconvénients et sans péril ; le manque d'aplomb et l'absence d'engorgement provenaient d'un vice même de construction et de la volonté des ouvriers ; les crevasses se réduisaient à une seule, du côté de bise, peu étendue et sans pénétration. Avec deux éperons d'angle, qu'il ne serait pas inutile de leur flanquer, il affirmait qu'ils arrêteraient le ciel dans sa chute.

Si deux arbitres ne s'unissent pas pour trancher un différent, on en cherche un troisième. Les habitants d'Essertines n'entrevirent plus que ce moyen suprême d'en finir et de sauver leurs deniers. Mais en rédigeant leur requête à l'intendant, ils n'ont plus la même assurance que dans leurs autres adresses ; ils ne paraissent plus aussi confiants dans leur bon droit. Les rapports des deux experts, hommes expérimentés et de marque, les taquinent et les embarrassent ; ils sentent que le terrain de la résistance se dérobe ; ils s'emportent à des allégations sans valeur, sans opportunité et très contestables, et comme à court de solides raisons, ils s'en tiennent à des expédients qui se retourneront contre eux. Ils entrent en matière, en reprochant à leur curé de mépriser les décisions de l'autorité supérieure, de n'y avoir aucun égard, de n'avoir jamais cherché qu'à contredire les intérêts de la paroisse, de n'agir que poussé par l'intention de l'appauvrir et de la ruiner. Ils mettent au-dessous des ouvriers, qu'ils ont choisis pour commissaires, les entrepreneurs et les architectes, amenés par Maurice Garel.

« Il y a une affectation singulière, disent-ils, à nommer
« et à choisir des experts de la ville de Lyon, ingénieurs
« et non maçons, pour constituer la paroisse dans des frais